

Son époux :

Roger **Monnet**, à Aclens ;

Ses enfants :

Cédric & Emilie **Monnet-Pernoud** et Eleonor, à Gollion ;

Letizia & Stéphane **Demierre-Monnet**, Kilian et Morgane, à Aclens ;

Charlène & David **Pancella-Monnet**, Kelya et Diego, à Aclens ;

Sa maman :

Gabrielle **Favre-Berthet**, à Aclens

Sa soeur :

Emeline & Jean-Luc **Sordet**, à Gollion, leurs enfants et petit-fils ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madame Sylviane MONNET-FAVRE

enlevée à leur tendre affection le dimanche 29 juillet 2018, après
une longue agonie supportée avec courage et dignité, à l'âge de 67 ans.

*Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui,
Si un membre est glorifié, tous les membres se réjouissent avec lui.*

1 Corinthiens 12 :26

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple d'Aclens,
le jeudi 2 août, à 14 heures.

Honneurs 14 heures 30.

En lieu et place des fleurs, vous pouvez penser à l'association Zoé4life
qui vient en aide aux enfants atteints de cancer,

IBAN : CH32 8041 4000 0030 1943 8. Banque Raiffeisen – 1042 Assens,
en faveur de Zoé4life – 1036 Sullens. Mention : Sylviane Monnet.

Indiquer le nom du donateur ou de la donatrice.

Sylviane repose à la Chapelle de Beausobre, Vertou 8, 1110 Morges.

Adresse de la famille : Letizia Demierre-Monnet, En Pontou 13, 1123 Aclens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.